

Sécurité routière : le Loir-et-Cher tire le signal d'alarme sur les comportements dangereux et prend ses responsabilités

En matière de sécurité routière, la France a connu cet été une hausse des accidents de la route et en particulier des accidents mortels. Le Loir-et-Cher n'échappe malheureusement pas à la tendance nationale.

À la date du 20 octobre, le département de Loir-et-Cher comptabilise, toutes infrastructures confondues, 164 accidents corporels, dont 107 qualifiés de graves et 22 ayant provoqué le décès de 25 personnes, dont 18 sur routes départementales. Derrière ces chiffres et les drames qu'ils représentent, des comportements à risque, voire une véritable délinquance routière (conjugaison d'alcool et de stupéfiants, vitesse excessive, téléphone au volant, conduites sans permis, défauts d'assurance, etc.) sont à déplorer. Combien de vies pourraient être épargnées si les comportements changeaient ?

L'exemple du carrefour dit « de Maluni » à La Ville-aux-Clercs

Au carrefour dit « de Maluni » dans la commune de la Ville-aux-Clercs, sur l'axe routier reliant Le Mans à Orléans, une campagne d'observation d'un mois réalisée à l'aide de caméras a montré qu'un usager sur deux glissait ou grillait le stop. Malgré ce constat édifiant et des aménagements adaptés, le conseil départemental va investir 160 000 euros d'ici la fin de l'année 2025 pour parfaire la géométrie des îlots bordurés et améliorer la perception du carrefour. Néanmoins, les usagers doivent prendre pleine conscience qu'il leur incombe de respecter impérativement le code de la route pour éviter les accidents.

La sécurité routière concerne chaque citoyen, chaque acteur territorial. Face à ce constat et à ces chiffres, le département de Loir-et-Cher assume pleinement ses responsabilités et entend prendre toute sa part dans la sécurisation de ses routes.

Renforcer les actions de prévention et de répression

Sous l'impulsion de son vice-président chargé des routes et des infrastructures, Pascal Bioulac, le conseil départemental souhaite aller plus loin et renforcer son action sur les deux volets de la sécurité routière : la prévention et la répression.

Concernant la prévention, en complément des travaux réguliers et de l'entretien quotidien, le département souhaite s'engager pleinement dans une campagne de communication départementale sur le sujet, en partenariat avec l'État. Le département agit aussi concrètement via des aménagements de carrefours dans le cadre d'un processus permanent de sécurisation. À titre d'exemple, en 2024, faisant suite à un accident mortel en 2021, le département avait aménagé un carrefour au niveau de La Ferté-Imbault et Selles-Saint-Denis, à proximité du site MBDA, afin d'en améliorer la perception par les usagers en créant des îlots bordurés.

Sur le volet répression, le conseil départemental souhaite travailler de manière plus étroite avec les services de la Préfecture et les forces de l'ordre pour partager les données très fines dont disposent les services du département, et ainsi faciliter le travail de terrain de la gendarmerie et de la police nationale.

« Si malheureusement le risque zéro n'existe pas face aux comportements délictueux et irresponsables, le département est pleinement mobilisé pour la sécurité routière, un enjeu de société prioritaire », a tenu à souligner Pascal Bioulac.